

Page : 1/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 11.09.2017 Numéro de version 3 Révision: 11.09.2017

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
  - Nom du produit: iBOND Ceramic Primer
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Matériel aide pour la production de prothèses dentaires
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
  - Producteur/fournisseur:

Kulzer GmbH

Leipziger Straße 2, 63450 Hanau (Germany)

Tel.: +49 (0)800 4372522

- Service chargé des renseignements: E-Mail: msds @kulzer-dental.com
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence: Emergency CONTACT (24-Hour-Number): +49 (0)6132-84463

# RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
  - Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
  - Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: 2-propanol
- Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces

chaudes. - Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever

immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se

doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en

porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

· 2.3 Autres dangers -

(suite page 2)



Page : 2/8

#### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 11.09.2017 Numéro de version 3 Révision: 11.09.2017

## Nom du produit: iBOND Ceramic Primer

(suite de la page 1)

Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
  - Description:

· Composants contribuant aux dangers:				
		2-propanol	75-90%	
	EINECS: 200-661-7	Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336		
	CAS: 67-64-1	acétone	5-10%	
	EINECS: 200-662-2	Flam. Lig. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336		

· Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
  - après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
  - · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
  - · après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
  - Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
  - · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.
  - · Autres indications -

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 3)



Page : 3/8

#### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 11.09.2017 Numéro de version 3 Révision: 11.09.2017

# Nom du produit: iBOND Ceramic Primer

(suite de la page 2)

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

Diluer avec beaucoup d'eau.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, tissues pour des quantités petites)

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

# RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
  - Stockage :
    - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker à un endroit frais.
    - · Indications concernant le stockage commun : non nécessaire
    - · Autres indications sur les conditions de stockage :
- Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

   7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :						
67-63-0 2-propanol						
VME () Va	leur momentanée: 980 mg/m³	<sup>3</sup> , 400 ppm				
67-64-1 ac	étone					
VME () 18	00 mg/m³, 750 ppm					
· <i>E</i>	NEL					
67-64-1 acétone						
Oral ge.pop., l.te, syst.		62 mg/Kg (nd)				
Dermique	worker profess., acute, syst.	2420 mg/Kg/d (nd)				
	worker profess., I.te., syst.	186 mg/Kg/d (nd)				
	ge.pop., l.te, syst.	62 mg/Kg/d (nd)				
Inhalatoire	worker profess., I.te., syst.	1210 mg/m3 (nd)				
	ge.pop., l.te, syst.	200 mg/m3 (nd)				
DUEO						

PNE	C
-----	---

#### 67-64-1 acétone

10,6 mg/l (nd) freshwater

(suite page 4)



Page : 4/8

#### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 11.09.2017 Numéro de version 3 Révision: 11.09.2017

## Nom du produit: iBOND Ceramic Primer

(suite de la page 3)

marine water	1,06 mg/l (rabbit)
STP sedim., dw, fre.wat.	19,5 mg/l (nd)
sedim., dw, fre.wat.	30,4 mg/Kg (nd)
sedim., dw, mar.wat.	3,04 mg/Kg (nd)
soil,dw	0,112 mg/Kg (nd)

#### · Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### · 8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel :

# Mesures générales de protection et d'hygiène :

Eviter tout contact avec les yeux

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

#### · Protection respiratoire :

Pas nécessaire en cas de ventilation suffisante; autrement utilisilisation de protection respiratoire (filtre A).

#### Protection des mains :

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage. recommandée

#### Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

#### · Protection des yeux :

Lunettes de protéction recommandèes.

Lunettes de protection hermétiques.

· Protection du corps : Vêtement de protection léger

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles Indications générales.

Aspect:

Forme: liquide incolore Couleur: Odeur: genre alcool Seuil olfactif: Non déterminé.

(suite page 5)



Page: 5/8

#### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Numéro de version 3 Révision: 11.09.2017 Date d'impression: 11.09.2017

# Nom du produit: iBOND Ceramic Primer

	(suite de la page			
· valeur du pH:	Non déterminé.			
Modification d'état Point de fusion : Point d'ébullition :	non déterminé 55 °C			
· Point d'éclair :	5 ℃			
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.			
· Température d'inflammation :	>400 °C			
· Température de décomposition	: Non déterminé.			
· Auto-imflammabilitité :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.			
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélange explosifs vapeur-air peuvent se former.			
· Limites d'explosivité : · inférieure : · supérieure :	2,0 Vol % 12,0 Vol %			
· Pression de vapeur à 20 °C:	48 hPa			
<ul> <li>Densité à 20 °C:</li> <li>Densité relative.</li> <li>Densité de vapeur.</li> <li>Vitesse d'évaporation.</li> </ul>	0,800 g/cm³ Non déterminé. Non déterminé. Non déterminé.			
· Solubilité dans/miscibilité avec · l'eau :	entièrement miscible			
· Coefficient de partage (n-octanol/ea	efficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.			
· Viscosité : · dynamique : · cinématique :	Non déterminé. Non déterminé.			
· Teneur en solvants : · eau : · 9.2 Autres informations	4,0 % Pas d'autres informations importantes disponibles.			

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
  - Conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
  10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: néant

# RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
  - Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)



Page : 6/8

#### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 11.09.2017 Numéro de version 3 Révision: 11.09.2017

# Nom du produit: iBOND Ceramic Primer

		(suite de la page 5)			
· Vale	urs LD/LC	50 déterminantes pour la classification :			
67-63-0 2-ן	67-63-0 2-propanol				
Oral	LD50	4570 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	13400 mg/kg (rab)			
Inhalatoire LC50/4 h 30 mg/l (rat)		30 mg/l (rat)			
67-64-1 ac	étone				
Oral	LD50	5800 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	20000 mg/kg (rabbit)			
Effet princeine elimitation :					

#### · Effet primaire d'irritation :

· de la peau :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

des yeux :

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### · 12.1 Toxicité

|--|

#### 67-63-0 2-propanol

EC50/72h >1000 mg/l (algae) EC50/48h 13299 mg/l (daphnia) LC50/96h | 1400 mg/l (fish)

#### 67-64-1 acétone

EC50/48h 6100 mg/l (daphnia) LC50/96h 5540 mg/l (fish)

- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
  - Autres indications écologiques :

· Indications générales : Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
  - · PBT: Non applicable.
  - · vPvB: Non applicable.

(suite page 7)



Page: 7/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 11.09.2017 Numéro de version 3 Révision: 11.09.2017

# Nom du produit: iBOND Ceramic Primer

(suite de la page 6)

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
  - · Recommandation :
  - Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
  - · Code déchet : 55503
  - · Catalogue européen des déchets

18 01 06 produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses

- · Emballages non nettoyés :
  - · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.
  - · Produit de nettoyage recommandé :

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE	14: Int	formations	relatives	au transpo	ort
----------	---------	------------	-----------	------------	-----

- · 14.1 Numéro ONU
  - · ADR, IMDG, IATA

UN1993

- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
  - · ADR

1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (pression de vapeur à 50 °C 110 kPa, au maximum) (ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE),

ACÉTONE)

· IMDG, IATA

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL), ACETONE)

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
  - · ADR



· Classe

3 (F1) Liquides inflammables.

· Étiquette

· IMDG, IATA



· Class · Label 3 Liquides inflammables.

3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

II

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

Polluant marin :

Non

(suite page 8)



Page : 8/8

#### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 11.09.2017 Numéro de version 3 Révision: 11.09.2017

# Nom du produit: iBOND Ceramic Primer

(suite de la page 7)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

Attention: Liquides inflammables.

· Indice Kemler : 33 · No EMS: F-E,S-E

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au

recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport : -

Quantités limitées (LQ) 1L Catégorie de transport 2 · Code de restriction en tunnels D/E

"Règlement type" de l'ONU: UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

Dispositions spéciales 640D (ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE), ACÉTONE), 3, II

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

· \* Données modifiées par rapport à la version précédente